



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Valorisation de la maîtrise d'une langue régionale - Enseignants

Question écrite n° 16184

### Texte de la question

Mme Béatrice Bellay appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'affectation des néotitulaires de l'éducation nationale originaires des outre-mer dans l'Hexagone, qui engendre des situations de détresse sociale et familiale profondes. Ces départs forcés retirent aux territoires des forces vives durablement installées, tout en aggravant dramatiquement la pénurie d'enseignants capables de prendre en charge les besoins linguistiques et pédagogiques spécifiques des académies. Le récent rapport du Sénat d'octobre 2025 sur l'application de la loi Molac pointe l'urgence de renforcer les moyens humains et de mobiliser les « ressources dormantes » de l'institution pour sauver l'enseignement des langues régionales. En outre, le rapport Chailloux de 2024 a formellement établi que l'usage des langues régionales est un outil éducatif indispensable pour enrayer un taux d'illettrisme qui culmine à 30 % dans certains des territoires dits d'outre-mer. Cette mesure permettrait d'installer d'indispensables compétences linguistiques là où les élèves en ont un besoin réel. Elle lui demande s'il entend allier la nécessité légale d'enseigner les langues régionales à celle de stabiliser les équipes pédagogiques en envisageant la valorisation de la maîtrise écrite et orale de la langue vivante régionale (créoles, langues autochtones) comme nouveau critère de bonification pour le mouvement interacadémique.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Béatrice Bellay](#)

**Circonscription :** Martinique (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16184

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 juin 2026](#), page 5593